

Objet : Covid 19 – reprise des cours du 16 novembre 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La rentrée des congés de Toussaint sera une nouvelle fois différente. Nous avons voulu nous adapter au mieux afin de garantir, d'une part, un suivi cohérent dans les différentes matières et, d'autre part, les règles de distanciation sociale.

Concrètement à partir du 16 novembre jusqu'au congé de Noël :

- Les élèves du premier degré (1^{ère} et 2^{ème} années) suivront les cours en présentiel à 100 %
- Pour les 2^{ème} et 3^{ème} degrés, les élèves seront répartis en deux groupes comme suit
 - Groupe A : les élèves de 3G et tous les élèves des sections TQ
 - Groupe B : les élèves de 4-5-6 G et tous les élèves des sections professionnelles
- Les deux groupes alterneront les cours en présentiel (P) et en distantiel (D) selon le modèle suivant qui se décline sur deux semaines:

	Semaine 1					Semaine 2				
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
Gr A	P	P	D	D	D	D	D	P	P	P
Gr B	D	D	P	P	P	P	P	D	D	D

- Les semaines s'articulent comme suit
 - Semaine du 16 novembre : semaine 1
 - Semaine du 23 novembre : semaine 2
 - Semaine du 30 novembre : semaine 1
 - Semaine du 7 décembre : semaine 2
 - Semaine du 14 décembre : semaine 1
- Les horaires ne sont pas modifiées.
- Lors des moments de cours en distantiel, les élèves recevront **via la plateforme Teams uniquement**, des travaux à effectuer en autonomie. Des moments de contact seront aussi possible en visioconférence en fonction de la disponibilité des professeurs. A minima, un moment de contact sera prévu par classe (ou par groupe de classe) chaque semaine. Ces moments seront encodés dans le calendrier du groupe de votre enfant. Lors de ces moments en distantiel, il **ne s'agira pas d'ajouter de la nouvelle matière** mais bien de répondre aux questions et ainsi de favoriser l'aspect formatif des apprentissages et également de responsabiliser les élèves dans leur suivi scolaire.

- En ce qui concerne les temps de midi, le restaurant scolaire sera fermé. Ce qui signifie qu'aucun repas ne peut y être servi. Il faudra donc prévoir le repas et la boisson de votre enfant. Les élèves mangeront par bulle dans leur classe en respectant les règles de distanciation sociale et sous la surveillance d'un membre du personnel. Une communication ultérieure vous parviendra pour figer cette mise en place. Pour les élèves du 3^{ème} degré qui peuvent manger à l'extérieur, il est primordial de respecter les gestes barrières et autres injonctions communales en vigueur.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués.

JF Simons

Préfet des études